

AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 23/09/2026

ÉMISSION SIMULTANÉE
UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU BURKINA FASO

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un
appel d'offres pour la cession de bons et d'obligations du
trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BURKINA			
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 45 000 MILLIONS DE FCFA			
DATE DE VALEUR	: 24 septembre 2026			
Montant Alloué	5 000 millions	10 000 millions	15 000 millions	15 000 millions
Denomination	BAT-364 Jours	OAT-3 ans	OAT-5 ans	OAT-7 ans
Maturité	364 jours	3 ans	5 ans	7 ans
Valeur nominale unitaire	1 000 000	10 000	10 000	10 000
Prix		Multiples	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	6,00%	6,20%	6,40%
Échéances	22.sept.27	24.sept.29	24.sept.31	24.sept.33

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mercredi 23 septembre 2026 à 10h30mn TU (Heure
limite)

Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son
taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.
Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et
précomptés sur la valeur nominale des bons

Dakar, le 16 septembre 2026

Le Directeur de UMOA-Titres

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique

Oulimata NDIAYE DIASSE

Patinde W.Jean Yves BELEM

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:
email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR
RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.